




FO-DGFIP Section de la Réunion
Centre des Finances Publiques de
Saint-Pierre
1 rue du Père Raimbault
97751 Saint-Pierre Cedex
 fo.drifp974@dgfip.finances.gouv.fr



COMPTE-RENDU CHSCT du 19/03/20 COVID - 19

1/ Concernant l'accueil des trésoreries hospitalières :

L'accueil Nord est fermé par rapport aux absences des agents.

L'accueil Sud a pu ouvrir.

Le Directeur a rappelé que l'accueil des trésoreries hospitalières est une des missions prioritaires du plan de continuité d'activité COVID-19. Une réflexion est toujours en cours à ce sujet.

2/ Concernant le nettoyage des locaux :

Il a été constaté des difficultés et des disparités entre certains sites. Un point sera fait avec le prestataire Run Propreté pour un recadrage et un renforcement du nettoyage.

Le nécessaire est en cours afin de délivrer les attestations employeur nécessaires à la circulation aux agents Berkani.

3/ Concernant les règles d'hygiène :

Le Docteur Stojcic a rappelé que la manipulation du courrier ne représentait aucun risque. Possibilité sera offerte aux agents de porter des gants vinyl.

Tout agent portant des gants devra :

- mettre ses gants après utilisation dans un sac refermable
- se laver soigneusement les mains après

Les mouchoirs usagés devront également être mis dans des sacs refermables, et cela afin de rassurer le personnel de nettoyage des locaux.

Enfin, aucune solution n'ayant été trouvée à propos de la restauration méridienne, les agents sont autorisés à déjeuner à leur poste de travail à condition de mettre leurs déchets dans des sacs refermables.

4/ Concernant les stocks de gants / gels / masques :

Les gants sont en priorité réservés aux personnes manipulant le courrier.

Le stock de gels semble suffisant à ce jour. Le Docteur Stojcic a rappelé qu'un lavage des mains avec du savon (minimum 20 à 30 secondes) à défaut de gels permettait de limiter les risques de transmission/circulation du virus.

La situation des masques comme sur tout le territoire français est extrêmement compliquée.

5/ Concernant le personnel d'astreinte pour les missions prioritaires (environ une centaine d'agents) :

Il a été convenu que les agents rejoignent directement leurs domiciles après avoir effectué leur mission prioritaire (exemple: si l'agent a terminé sa mission prioritaire au bout de 3 heures, il rentre chez lui directement et n'attend pas la fin de la journée).

Dès mercredi prochain, si cela est possible, un roulement des agents affectés à des missions prioritaires aura lieu. Ce roulement se fera par la suite tous les mercredi.

FO a fait remarquer que vu l'ampleur de la crise sanitaire et économique que nous traversons, ce qui est prioritaire aujourd'hui le sera certainement encore dans 3 ou 6 mois. Par conséquent, il conviendra d'alléger les procédures et d'avoir des consignes claires afin de faciliter les tâches des agents réquisitionnés dans ce contexte particulièrement difficile.

Il a été demandé la tenue de réunions métiers (type CTL spécial COVID-19) à ce sujet.

6/ Concernant l'application du jour de carence :

Nous n'avons aucune réponse claire concernant l'application ou non du jour de carence aux agents qui seraient en arrêt maladie pour avoir contracté le COVID-19.

Certes, si à ce jour dans le département il n'y a que des cas importés, il convient d'être fixé de manière claire à ce sujet.

7/ Concernant le retour des agents de vacances :

Par rapport à la mesure prise par la Ministre des Outre-Mer hier soir, tout agent revenant dans le département de La Réunion est placé directement en quatorzaine à son domicile. Et cela peu importe l'endroit dont revient l'agent.

Bon courage à vous et vos proches. La prudence et les gestes barrières sont de rigueur.

Amitiés syndicales

**Vous pouvez contacter vos représentants FO
pour toutes vos revendications / interrogations!!**

Vos Délégués **FO** :

Gilles JUSTOME (Titulaire),
Fabienne SAMAIN (Suppléante)
Cédric COURTOIS (Expert)

FO - DGFIP Réunion, ZAC BANK 1, rue du Père Raimbault CS 97751 Saint-Pierre CEDEX